

INFORMATIONS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS :

Préparation :

Code produit : 998 1198
Désignation : Bain de dorure FG 200 prêt à l'emploi, 24 carats, couleur 3N , Heimerle Meule, 1 litre
Utilisation : Bain galvanique

Identification de la Société :

Raison Sociale:	Cookson-CLAL
Adresse siège social :	5 Chemin du Plateau 69570 Dardilly
Telephone:	0800 878 202
E-mail:	qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

N° ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>
Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français.
Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: _____ 04.11.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Colour gold bath FG 200, 1gAu/l

Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

Code du produit:

86902100

81020414

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Bain galvanique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Heimerle + Meule GmbH

Dennigstrasse 16

D-75179 Pforzheim

Téléfon +49 (0) 7231 940-0

Téléfax +49 (0) 7231 940-2199

www.heimerle-meule.com

Service chargé des renseignements:

Abteilung BASU - Bau/Arbeitssicherheit/Umwelt

Département BASU - Construction / Sécurité au travail / Environnement

sds@heimerle-meule.com

IATA - 24h Emergency Contact -

IATA - Contact d'urgence 24h -

(Numéro d'urgence des marchandises dangereuses)

+49 172 739 6970

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

FRANCE

Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg

BP 426

67091 Strasbourg Cedex

+33 (3) 883 737 37

BELGIEN

Centre Antipoisons

(+32) 070 245 245

BELGIEN, LUXEMBURG in Deutsch

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg, +49 (0)761 19240 (24 h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: 04.11.2020

Nom du produit: Colour gold bath FG 200, 1gAu/l
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 1)

- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires:**
EUH208 Contient dicyanoaurate de potassium. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 13967-50-5	dicyanoaurate de potassium	0,1–<0,25%
EINECS: 237-748-4	Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 2, H330	
Reg.nr.: 01-2120130777-52	Met. Corr. 1, H290; Eye Dam. 1, H318	
	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	

- **Indications complémentaires:**
Classification s'applique à toutes les couleurs
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Autoprotection du secouriste d'urgence.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: _____ 04.11.2020

Nom du produit: Colour gold bath FG 200, 1gAu/l
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 2)

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Cyanure d'hydrogène (HCN)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Ne transvaser et ne manipuler le produit qu'en système fermé.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
En cas de transvasement de quantités plus importantes sans dispositif d'aspiration, porter un appareil de protection respiratoire.
Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Classe de stockage:** 12
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: _____ 04.11.2020

Nom du produit: Colour gold bath FG 200, 1gAu/l
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 3)

· 8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 13967-50-5 dicyanoaurate de potassium

MAK (Allemagne)	Valeur à long terme: 2E mg/m ³ als CN
-----------------	---

· **Informations relatives à la réglementation MAK (Allemagne):** MAK- und BAT-Liste

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Attention: Les appareils de filtrage / les filtres ne protègent que pendant une courte durée. Ils ne doivent être utilisés qu'exceptionnellement pour combattre les fuites et l'incendie, lorsque de petites quantités de (matière) ont été libérées.

· **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre combiné A-P2

· **Protection des mains:**

Gants résistant aux solutions alcalines

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Avant de travailler avec des gants, il est conseillé d'appliquer des produits de protection de la peau contenant du tannin afin d'éviter un ramollissement de la peau causé par la transpiration.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Caoutchouc chloroprène

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \leq 3$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore

· **Odeur:**

Spécifique au produit

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH à 20°C:**

11

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: _____ 04.11.2020

Nom du produit: Colour gold bath FG 200, 1gAu/l
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 4)

· Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	102°C
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
· Densité à 20°C:	1 g/cm ³
· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Acide cyanhydrique (ou acide prussique)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	19.863 mg/kg (Ratte)
Inhalatoire	LC50/4 h	34,2 mg/l

CAS: 13967-50-5 dicyanoaurate de potassium

Oral	LD50	29 mg/kg (Ratte)
------	------	------------------

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: _____ 04.11.2020

Nom du produit: *Colour gold bath FG 200, 1gAu/l*
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 5)

Inhalatoire	LC50/4 h	0,05 mg/l (ATE)
-------------	----------	-----------------

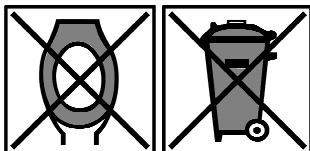
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** -
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Non applicable.
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

- **Code déchet:**
L'attribution des codes de déchets / déchets appellations EWC est fait selon l'industrie et des processus spécifiques
- **Catalogue européen des déchets**
Il n'y a pas des conventions uniques pour la gestion des déchets des produits chimiques dans des états membres de l'union européenne. Généralement l'ordure des produits chimiques sont considérées comme déchets spéciales.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: _____ 04.11.2020

Nom du produit: *Colour gold bath FG 200, 1gAu/l*
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 6)

La collecte et traitement des ordures est réglementée dans des états membres de l'union européenne par des lois conformes. Nous vous demandons de contacter d'autorité compétente responsable ou d'entreprise d'élimination des déchets

11 00 00	DÉCHETS PROVENANT DU TRAITEMENT CHIMIQUE DE SURFACE ET DU REVÊTEMENT DES MÉTAUX ET AUTRES MATÉRIAUX, ET DE L'HYDROMÉTALLURGIE DES MÉTAUX NON FERREUX
11 01 00	déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux (par exemple, procédés de galvanisation, de revêtement de zinc, de décapage, de gravure, de phosphatation, de dégraissage alcalin et d'anodi
11 01 98*	autres déchets contenant des substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contenant la pollution nuisible ou des restes produits pollués doivent être tenir comme le produit.

Les emballages qui sont libérés des restes produits doivent être amener à la exploitation; seulement dans le cas qu'une système collectif correspondant n'existe pas, ils pouvant être gérer comme des ordures.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· IATA	
· Remarques:	Contact d'urgence 24h - (Numéro d'urgence des marchandises dangereuses) +49 172 739 6970
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: 04.11.2020

Nom du produit: Colour gold bath FG 200, 1gAu/l
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DIRECTIVE 98/24/CE DU CONSEIL du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE)

DIRECTIVE 2012/18/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, modifiant puis abrogeant la directive 96/82/CE du Conseil

· TSCA (Toxic Substance Control Act)

Tous les composants sont compris.

· GADSL - Global Automotive Declarable Substance List

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux: .

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction -

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Raisons pour le changement

S'il s'avère nécessaire, ces fichiers de données de sécurité seront révisés, et mis en conformité selon la réglementation en vigueur.

La version actuelle est mise à votre disposition sur internet sous l'adresse www.heimerle-meule.com

· Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique:

Abteilung BASU - Bau/Arbeitssicherheit/Umwelt

Département BASU - Construction / Sécurité au travail / Environnement

sds@heimerle-meule.com

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2020

Numéro de version 10

Révision: _____ 04.11.2020

Nom du produit: Colour gold bath FG 200, 1gAu/l
Farbgoldbad FG 200, 1g Au/l

(suite de la page 8)

· **Contact:**

Herr Thomas Knuth
 Knuth@heimerle-meule.com
 sds@heimerle-meule.com

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 AwSV: Ordonnance sur les installations de traitement des substances polluantes dans l'eau (réglementation allemande).
 TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses (réglementation allemande)
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 2
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR